

Quelle direction prendra la Suisse ces quatre prochaines années? Notre grand sondage en vue des élections 2023.

THEODORA PETER ET MARC LETTAU

Dans un peu plus de deux mois, le 22 octobre 2023, les Suisses éliront leur nouveau Parlement. Les 246 membres que le peuple élira au Conseil national et au Conseil des États détermineront l'orientation politique du pays pour les quatre prochaines années. Et ils éliront à leur tour, en décembre, les sept membres du gouvernement national pour un nouveau mandat. D'après une loi non écrite, la fameuse «formule magique», les trois partis comptant le plus d'électeurs ont chacun droit à deux sièges au Conseil fédéral, et le quatrième à un siège. Selon les résultats obtenus aux élections parlementaires par les partis actuellement présents au gouvernement – l'UDC, le PS, le PLR et Le Centre –, cette formule pourrait être chamboulée. La tension est aussi à son comble, car avec l'annonce du départ d'Alain Berset (PS), un siège se libère au gouvernement. Les six autres conseillers fédéraux se présenteront à leur réélection.

Le rôle-clé du Parlement

Le Conseil fédéral et le Parlement adoptent des lois et préparent la voie à des décisions qui ont un impact sur la vie quotidienne de la population et l'avenir des futures générations. Si,



dans la démocratie directe, les citoyens peuvent influencer sur le cours de la politique par des référendums et des initiatives, la composition du Parlement joue tout de même un rôle clé pour l'orientation politique du pays. Ces prochaines années, la Suisse devra relever de gros défis en matière de politique intérieure et étrangère: comment le pays se positionnera-t-il en Europe? Doit-il redéfinir sa neutralité face à la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine? Comment atteindre ses objectifs de protection climatique? Quelles sources d'énergie permettront de couvrir les besoins de la Suisse à l'avenir? Comment assurer la sécurité financière de la prévoyance vieillesse à long terme?

Six partis sur le banc d'essai

En vue des élections, la «Revue Suisse» a tâté le terrain auprès des six plus grands partis politiques. Nous avons voulu connaître la position de l'UDC, du PS, du PLR, du Centre, des Verts et des Vert'libéraux sur des questions essentielles liées à l'environnement et à l'énergie, à la neutralité et à la politique étrangère, à la société et à la politique intérieure. Dans notre sondage, nous avons en outre mis un accent particulier sur les préoccupations de la «Cinquième Suisse»:

comment les partis se positionnent-ils vis-à-vis de l'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger? Faut-il accélérer le développement du vote électronique? Enfin, nous leur avons posé la question cruciale: pourquoi les citoyens suisses vivant à l'étranger devraient-ils voter pour eux?

Vous trouverez les réponses à ces questions parfois épineuses de ce numéro de la «Revue». Des questions et réponses supplémentaires sont publiées en ligne, avec l'ensemble du dossier de la «Revue» et tous les articles parus jusqu'ici concernant les élections 2023. Vous trouverez enfin les noms des candidats de la «Cinquième Suisse» qui briguent un siège au Conseil national, et vous découvrirez pourquoi les obstacles sur la route du Parlement sont particulièrement élevés pour eux.

Approfondissement

L'intérêt des grands partis pour la «Cinquième Suisse»: revue.link/partis

Qui élire? Et comment?
Aperçu des aides électorales: revue.link/aides

Le dossier électoral de l'Organisation des Suisses de l'étranger: www.elections-2023.ch



Union démocratique du centre UDC

Parti de droite conservateur et nationaliste, il est le parti comptant le plus d'électeurs depuis 2003. Force du parti en 2019: 25,6 %. Poids politique actuel: 53 sièges au Conseil national, 7 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.udc.ch



Parti socialiste PS

Seul parti de gauche représenté au gouvernement national, il a ses racines dans le mouvement ouvrier. Force du parti en 2019: 16,8 %. Poids politique actuel: 39 sièges au Conseil national, 7 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.sp-ps.ch

PLR

Les Libéraux-Radicaux

PLR. Les Libéraux-Radicaux

Issu de la fusion entre le Parti libéral suisse et le Parti radical-démocratique en 2009. Force du parti en 2019: 15,1 %. Poids politique actuel: 29 sièges au Conseil national, 12 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.plr.ch

La loi climat, acceptée par le peuple le 18 juin 2023, trace la voie vers la neutralité climatique de la Suisse d'ici 2050. Faut-il des mesures supplémentaires pour protéger le climat?

Non. Dans une économie de marché libre, on n'a pas besoin de prendre des mesures étatiques, mais de renforcer la recherche sur l'énergie. Pour garantir la sécurité de la production d'électricité, on a en outre besoin de nouvelles centrales nucléaires de quatrième génération et d'un système de recyclage des combustibles usés.

Oui. Pour atteindre les objectifs climatiques, il faut accélérer la transition vers les énergies renouvelables: il s'agit d'augmenter l'efficacité énergétique, d'accélérer la rénovation des bâtiments, de renforcer les transports publics, de réglementer et de responsabiliser la place financière ainsi que de ramener la consommation d'énergie à un niveau raisonnable.

Oui, s'il s'agit de solutions libérales pour atteindre les objectifs climatiques. En font partie les conventions d'objectifs et les systèmes d'échange de quotas avec l'industrie ainsi que des mesures dans les secteurs du bâtiment et de la mobilité. Partout, il faut s'efforcer de trouver des solutions technologiquement neutres.

En Suisse, la loi interdit de construire de nouvelles centrales nucléaires. Cette interdiction, décidée par le peuple en 2017, doit-elle être levée?

Oui. Cette interdiction a été décidée par le peuple à la suite des incidents graves qui se sont produits à la centrale nucléaire de Fukushima, au Japon, et il faut l'abolir. Cette catastrophe ne concerne ni la Suisse, ni la sécurité de nos centrales.

Non. Avec l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse et les autres États signataires se sont engagés à faire leur possible pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C maximum. Cela nécessite l'abandon rapide et conséquent des énergies fossiles et de l'énergie atomique.

Ni oui ni non. Outre le développement massif des énergies renouvelables, la Suisse a impérativement besoin de nouvelles grandes centrales électriques pour assurer une fourniture suffisante d'énergie en ruban, y compris en hiver.

Dans le sillage du développement de l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, la protection du climat et du paysage passe de plus en plus souvent au second plan. Est-ce défendable?

Ni oui ni non. Il s'agit de savoir si ce développement concerne des installations existantes, comme celles aménagées sur les bâtiments ou les barrages – qui affectent aujourd'hui déjà la nature –, ou de nouvelles installations qui porteront fortement préjudice à la protection de la nature et du paysage.

Oui. Cependant, le PS a exposé à plusieurs reprises et concrètement la manière de développer rapidement les énergies renouvelables – hydraulique, éolienne et solaire – sans couper dans la protection de l'environnement. Il est possible de développer ces énergies bien plus vite sans causer de dommages irréversibles à la biodiversité.

Oui. Il faut développer rapidement les capacités électriques. Les autorités et les entreprises d'électricité doivent accélérer le développement des énergies renouvelables et utiliser les procédures d'autorisation simplifiées. Le blocage politique des Verts de gauche et des associations de défense de l'environnement est contre-productif.

Für die Umfrage nicht berücksichtigt wurden EVP (3 Sitze im Nationalrat), PdA (1 Sitz), Solidarités (1 Sitz), EDU (1 Sitz), Lega (1 Sitz). Im Ständerat sitzt 1 Parteiloser.



Le Centre

Issu de la fusion entre le PDC et le PBD en 2021. Force (cumulée) du parti en 2019: 13,8 %. Poids politique actuel: 28 sièges au Conseil national, 14 sièges au Conseil des États, 1 siège au Conseil fédéral.
www.le-centre.ch



Les Vert-e-s suisses

Parti de gauche ayant ses racines dans le mouvement antinucléaire. Force du parti en 2019: 13,2 %. Poids politique actuel: 28 sièges au Conseil national, 5 sièges au Conseil des États, pas représenté au Conseil fédéral.
www.verts.ch



Parti Vert'libéral PVL

Parti de droite issu d'une scission avec les Vert-e-s en 2007. Force du parti en 2019: 7,8 %. Poids politique actuel: 16 sièges au Conseil national, 0 siège au Conseil des États, pas représenté au Conseil fédéral.
www.vertliberaux.ch

Oui. La loi climat met en œuvre l'objectif de la neutralité climatique de l'Accord de Paris sur le climat en Suisse. Avec un programme d'incitation pour les immeubles d'habitation, des objectifs de réduction des émissions et la promotion des innovations, il s'agit d'un paquet efficace et équilibré. C'est un pas important dans la bonne direction, et d'autres étapes légitimées démocratiquement devront suivre.

Oui. La loi fixe des objectifs pour la protection du climat et soutient des mesures importantes. Cependant, des moyens financiers accrus sont nécessaires. C'est pourquoi les Vert-e-s ont contribué à lancer l'initiative pour un fonds climat, qui requiert que la Confédération mette chaque année à disposition entre 0,5 et 1 % du produit intérieur brut (PIB) pour la protection du climat et de la nature.

Oui. C'est nécessaire pour parvenir à atteindre les objectifs fixés par la loi. Avec notre stratégie vert'libérale à quatre axes (efficacité, énergies renouvelables, stockage, Europe), nous promouvons des mesures intelligentes qui associent l'écologie à l'économie de manière optimale et garantissent la sécurité de l'approvisionnement.

Non. Nous rejetons la construction de nouvelles centrales nucléaires. Il est préférable d'assurer la sécurité de l'approvisionnement par des solutions réalistes et pragmatiques applicables rapidement, en promouvant les énergies indigènes et renouvelables afin de réussir la transition énergétique et de réduire notre dépendance à l'égard de l'étranger.

Non. Il faudrait des dizaines d'années avant que de nouvelles centrales nucléaires ne produisent de l'électricité, et cela bloquerait des milliards de francs. Les centrales nucléaires comportent en outre des risques importants pour la sécurité, et le problème des déchets demeure irrésolu. Il existe des solutions renouvelables, moins chères et disponibles plus rapidement, telles que les énergies solaire et éolienne.

Non. On peut assurer l'approvisionnement énergétique avec des énergies renouvelables. L'énergie atomique comporte des risques importants et le problème de l'élimination des déchets reste entier. Notre stratégie à 4 axes est clairement la meilleure solution. En revanche, nous soutenons la recherche nucléaire.

Oui. Avec la loi climat, la Suisse s'est fixé un objectif de neutralité climatique d'ici 2050. Le Centre estime donc qu'il est défendable de prioriser certains projets visant à produire de l'énergie renouvelable, tels que l'extension des barrages ou l'offensive solaire.

Non. La transition énergétique et la biodiversité vont de pair. Les Vert-e-s s'engagent pour le développement d'énergies renouvelables en harmonie avec la nature: il faut stopper le gaspillage de l'électricité et poser des installations solaires sur tous les toits, façades et infrastructures qui s'y prêtent. C'est là qu'elles nuisent le moins à la nature.

Oui. Mais seulement si nos interventions ne causent pas de dommages irréversibles et disproportionnés, qui ne peuvent pas être compensés ou rééquilibrés par d'autres mesures. De plus, aucun trésor naturel ou culturel d'importance nationale ne doit être irréversiblement endommagé ou détruit. Il faut aussi que l'avantage soit très important et justifie de porter atteinte à un objectif de protection.



Quelles sont les mesures de politique climatique à mettre en œuvre de manière prioritaire au cours de la prochaine législature?

- UDC
- Il faut lever les interdictions technologiques dans la recherche et mettre en œuvre d'autres mesures telles que celles évoquées dans nos réponses précédentes.
- Les mesures subventionnées pour le climat et le travail administratif qu'elles engendrent doivent être abolies. Ces mesures ne font qu'augmenter les coûts de tout le processus et ne sont applicables que pour quelques grands projets.
- Il convient de réduire nettement, voire de supprimer, les coûts énergétiques renchérissés par la politique, c'est-à-dire l'ensemble des taxes et impôts sur l'électricité, l'essence, le diesel, le pétrole, etc., afin que l'industrie suisse puisse continuer à développer.

- PS
- Nous avons besoin d'une voie contraignante vers la décarbonisation et, en même temps, d'une voie contraignante pour le développement des énergies renouvelables, en particulier de les énergies solaire et éolienne.
- Il faut réduire les transports routiers et les électrifier avec de l'électricité renouvelable. Les transports publics et la circulation à pied et à vélo doivent être renforcés.
- La stratégie de la place financière doit devenir respectueuse de l'environnement. Nous avons besoin de transparence, d'objectifs pour les investisseurs, de conditions imposées à la Banque nationale suisse (BNS) et d'une taxe CO2 sur les bénéfices issus de placements de capitaux

- PLR
- Ces dernières années, la Suisse a fait de nets progrès dans l'utilisation des énergies renouvelables, mais il faut faire plus encore. Le PLR souhaite que le pays investisse dans les sources d'énergie renouvelable et dispose d'une quantité suffisante d'énergie en ruban.
- Le secteur de la recherche est fort en Suisse, et il pourrait jouer un rôle important dans le développement de nouvelles technologies. Le PLR entend continuer à soutenir l'innovation. Aucune idée ne doit être proscrite.
- La Suisse doit en outre réfléchir aux effets du changement climatique et développer des mesures et des stratégies pour s'adapter aux nouvelles circonstances.

Les relations entre la Suisse et l'UE ont un impact sur la vie quotidienne des plus de 500 000 Suisses qui vivent en Europe. Quelle est la condition la plus importante à remplir pour que le Conseil fédéral puisse négocier un nouvel accord-cadre avec l'UE?

Le quotidien des Suisses qui vivent dans l'UE est surtout déterminé par les règlements locaux et bilatéraux. Il y avait déjà des Suisses à l'étranger avant l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE (juin 2002). Les accords bilatéraux existants, comme les conventions de sécurité sociale et celles contre les doubles impositions, offrent une sécurité et une protection suffisantes. Ils ne doivent pas être abrogés aux conditions unilatéralement fixées par l'UE. Aucun nouvel accord-cadre ne doit être conclu qui ne tienne pas compte de notre démocratie directe.

La confiance rompue entre Berne et Bruxelles à la suite de la rupture par la Suisse des négociations sur l'accord institutionnel en mai 2021 doit être restaurée par des actions rapides de la Suisse. Premièrement, le Conseil fédéral doit clairement faire comprendre à la Commission européenne qu'il est toujours intéressé à clarifier les questions institutionnelles. Deuxièmement, il faut augmenter les versements de cohésion. Troisièmement, la Suisse doit se montrer solidaire avec la politique migratoire européenne en accueillant nettement plus de réfugiés.

Les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE sont d'une importance capitale. Notre économie et notre société dépendent de la qualité et de la fiabilité de ces relations. La voie bilatérale s'est avérée la meilleure solution pour les deux parties. Pour le PLR, il est donc évident qu'il faut la développer. Ni l'adhésion à l'UE ou à l'Espace économique européen (EEE), ni le démantèlement des relations au moyen d'un accord de libre-échange ne sont des options viables pour le PLR.

- Centre
- Soutien ciblé à l'innovation en faveur des entreprises, pour continuer à stimuler la production d'énergies renouvelables.
- Oui à la sécurité énergétique grâce à la protection du climat: il faut accélérer la transition énergétique afin de réduire notre dépendance à l'égard de l'étranger et des sources d'énergie fossiles.
- Il faut fournir aux entreprises et aux ménages des aides financières et des conseils adéquats afin que l'objectif de neutralité climatique puisse être atteint d'ici 2050.

- les vertes
- Généraliser la pose de panneaux solaires sur tous les bâtiments et les infrastructures afin de produire l'électricité que la Suisse consomme aujourd'hui. Il s'agit en outre du type de production électrique le mieux accepté par la population.
- La protection du climat est aussi l'affaire des pouvoirs publics: soutien et prêts sans intérêt pour la rénovation des bâtiments, le remplacement des chauffages et la mobilité sans énergies fossiles, investissements dans la formation du personnel qualifié requis à cet effet. C'est ce qu'exige l'initiative pour un fonds climat des Vert-e-s et du PS.
- Des flux financiers respectueux du climat: en tant que place financière, la Suisse endosse une responsabilité internationale im-

- vert libéraux
- Nous avons décrit ces mesures de manière détaillée dans notre stratégie à quatre axes (efficacité, énergies renouvelables, stockage, Europe).

Le Centre entend poursuivre la voie bilatérale et s'engage pour une coopération solide et stable avec l'UE – garantie de prospérité de la Suisse. Dans le dossier européen, Le Centre attend donc du Conseil fédéral qu'il se déclare clairement favorable à la protection du niveau des salaires et de notre système social.

En rompant les négociations sur un accord-cadre, le Conseil fédéral a commis une grave erreur. Les hautes écoles, les étudiants, les professionnels de la culture, la recherche, l'économie et les Suisses de l'étranger souffrent de l'érosion des relations. On comprend donc d'autant moins que deux ans plus tard, aucune nouvelle négociation ne soit en cours. Pour Les Vert-e-s, il est évident que toutes les conditions sont à présent réunies pour lancer de nouvelles négociations. Le Conseil fédéral doit prendre les devants. C'est pourquoi nous lançons l'initiative Europe, dans le but d'améliorer les relations entre la Suisse et l'UE.

Les Vert'libéraux soutiennent l'accord-cadre tel qu'il était il y a plus de deux ans déjà, et qui aurait permis à la Suisse d'accéder pleinement au marché européen et de négocier de nouveaux accords sectoriels (p. ex. dans le domaine de l'énergie et de la santé). En outre, cet accord aurait fourni une sécurité juridique à l'économie suisse et nous aurait assuré une pleine participation aux programmes européens de formation et de recherche. Le Conseil fédéral n'avait qu'à le sortir de son tiroir et le présenter au Parlement pour qu'il l'accepte. Dans la situation actuelle, les Vert'libéraux plaident pour l'adoption immédiate d'un nouveau mandat de négociation.



Plusieurs pays européens voudraient livrer à l'Ukraine du matériel de guerre acheté en Suisse. Or, le droit suisse en vigueur l'interdit. La Suisse devrait-elle autoriser cette réexportation?

Non. Un État fondé sur le droit respecte les contrats signés. La réexportation de matériel de guerre vers un pays belligérant violerait la neutralité de la Suisse. Nous perdriions ainsi notre statut international d'État neutre et notre position de médiateur indépendant.

Oui. Même un pays neutre comme la Suisse a le devoir juridique, politique et moral d'aider l'Ukraine. Le PS plaide pour une solution qui permette au Conseil fédéral d'autoriser exceptionnellement les demandes de réexportation de matériel de guerre en Ukraine dans le respect de conditions strictes, fondées sur le droit international.

Oui. La guerre en Ukraine a fait apparaître que, dans sa forme actuelle, la loi sur le matériel de guerre ne permet pas de faire face aux défis présents. Le PLR s'engage depuis des mois en faveur d'une solution compatible avec la neutralité.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine met à l'épreuve la neutralité suisse. Doit-on redéfinir cette neutralité?

Non. La Suisse est un État souverain. Notre neutralité définit notre politique étrangère et nous interdit de prendre part aux conflits armés entre d'autres pays. Cependant, nous devons fournir une aide humanitaire à tous les belligérants et soutenir toutes les négociations de paix.

Oui. Il faut adapter la neutralité aux réalités actuelles. Être neutres implique que nous ne soutenions jamais un État ou un groupe d'États ayant des visées impérialistes, mais que nous soyons toujours du côté du droit international. Pour cela, nous devrions également contribuer davantage au renforcement de l'ONU et de ses objectifs.

Ni oui ni non. La neutralité est un moyen d'assurer la sécurité, et non une fin en soi pour éviter de prendre ses responsabilités. Cet instrument doit toujours être adapté aux circonstances. La neutralité n'a jamais été interprétée de manière rigide et ne doit pas l'être.

La Suisse doit-elle augmenter ses dépenses d'armement de 0,76 à 1,0 % au moins de son PIB et axer plus fortement sa défense sur la «coopération internationale»?

Oui. Notre armée a fait l'objet d'économies désastreuses parce qu'on pensait à tort que la situation mondiale s'était apaisée. Il faut réparer cela à présent. La mission d'une armée neutre est de défendre le pays, c'est pourquoi il convient de limiter la coopération internationale à la lutte contre les catastrophes.

Non. La hausse massive des dépenses militaires décidées par le Parlement, qui penche à droite, doit être corrigée. Notre armée est trop grande, trop chère et mal équipée. En revanche, il faut accroître la coopération européenne en matière de sécurité et multiplier, améliorer et accélérer les actions de promotion de la paix. La politique de paix et de sécurité de la Suisse doit enfin être adaptée au monde interconnecté du XXI^e siècle.

Oui. La politique suisse de sécurité doit tenir compte des nouvelles menaces, moderniser l'armée et remédier à ses lacunes. Il convient d'augmenter le budget de l'armée à sept milliards de francs et de renforcer la coopération militaire avec l'OTAN, car le principe d'une défense autonome est dépassé.

Dès 2028, l'âge de la retraite sera de 65 ans pour les hommes et les femmes. Faut-il repousser encore cet âge pour tous afin d'assurer le financement à long terme de notre système d'assurance sociale?

Ni oui ni non. Il faudra d'autres réformes à l'avenir. En raison de l'évolution démographique, il faut aussi flexibiliser l'âge de la retraite. Avec le changement adopté, l'AVS sera stable au moins jusqu'en 2030. La prochaine étape se dessinera concrètement ces prochaines années, dès que le débat sur la réforme pour la période après 2030 sera lancé.

Non. La droite veut éroder progressivement l'État social et, avec sa politique, elle fait en sorte de réduire les moyens à la disposition du système social. Il faut au contraire assurer les rentes pour protéger le pouvoir d'achat. C'est pourquoi le PS est contre une nouvelle hausse de l'âge de la retraite et pour une 13^e rente AVS.

Oui. L'AVS se dirige vers une débâcle financière en raison de l'évolution démographique. Avec l'initiative sur les rentes, le PLR propose l'instrument adéquat pour que l'AVS puisse continuer de fournir ses prestations à l'avenir. Ce projet, qui propose de repousser l'âge de la retraite à 66 ans et de l'adapter à l'espérance de vie, peut résoudre les problèmes de l'AVS.



Oui. Pour Le Centre, il est évident que la Suisse doit aider l'Ukraine et autoriser la ré-exportation de matériel militaire suisse par des États tiers en Ukraine. Le Centre soutiendra des solutions constructives, permettant d'apporter à l'Ukraine une aide aussi efficace que possible.

Non. Notre loi sur le matériel de guerre interdit les exportations d'armements vers des pays en guerre, et la neutralité militaire n'autorise pas les décisions au cas par cas. La Suisse doit soutenir l'Ukraine en augmentant nettement son aide financière, en gelant systématiquement les fonds des oligarques et en faisant barrage au commerce russe de matières premières.

Oui, car il s'agit ici d'une guerre d'agression contraire au droit international.

Ni oui ni non. La neutralité est un instrument de politique extérieure et non une fin en soi. Elle sert à garantir l'indépendance, la sécurité et la prospérité de la Suisse dans un monde turbulent. Notre neutralité ne nous dispense pas de la responsabilité de prendre position.

Oui. La guerre remet en question les certitudes. La Suisse doit contribuer à la sécurité et à la stabilité en Europe. Le débat sur la neutralité est lancé. Pour Les Vert-e-s, il est clair que la Suisse doit être systématiquement du côté du droit international et des droits humains.

Oui. Le Conseil fédéral interprète la neutralité de manière trop étroite. En cas de violation de l'interdiction du recours à la force fixée par le droit international, la Suisse doit pouvoir aider les victimes, notamment en fournissant aux populations civiles du matériel de protection (p. ex. casques et gilets pare-balles).

Oui. L'armée doit se doter des moyens nécessaires pour pouvoir faire face aux menaces du XXI^e siècle. Il faut augmenter progressivement les dépenses militaires à 1 % du PIB d'ici 2035. La Suisse doit aussi participer à la politique de sécurité européenne et renforcer sa coopération militaire avec les pays voisins et l'OTAN.

Non. Aujourd'hui déjà, les dépenses militaires de la Suisse, rapportées au nombre d'habitants, dépassent celles de l'Allemagne, par exemple. La Suisse doit investir dans la coopération internationale et dans la lutte contre les risques de sécurité majeurs qui pèsent sur l'humanité: la crise environnementale et la dépendance fossile à l'égard d'États autoritaires.

Non. Nous rejetons une augmentation des dépenses d'armement sans conditions. Mais nous soutenons des hausses ciblées des dépenses lorsque le besoin est avéré. Pour garantir la sécurité de la Suisse, nous sommes également favorables à une collaboration plus étroite avec l'UE et l'OTAN, et nous appelons de nos vœux une interopérabilité totale.

Non. La dernière révision a permis d'assurer le financement de l'AVS pour les prochaines années. Une nouvelle hausse de l'âge de la retraite n'est donc ni nécessaire financièrement, ni souhaitable socialement. Lors de la prochaine réforme, en revanche, il faudra mettre fin à la discrimination des couples mariés, car leurs rentes sont actuellement plafonnées. C'est ce que nous demandons dans notre initiative «pour des rentes équitables».

Non. Il n'est pas nécessaire de repousser encore l'âge de la retraite. L'AVS peut être financée sans problème grâce à une redistribution équitable des bénéfices de la BNS et à une légère hausse des pourcentages prélevés sur les salaires. Les Vert-e-s sont également favorables à un impôt sur les successions pour les grandes fortunes en faveur de l'AVS.

Oui. En raison de l'évolution démographique, la prévoyance vieillesse est de plus en plus déséquilibrée. Pour maintenir autant que possible le niveau des rentes, il faut adapter l'âge de la retraite et le rendre plus flexible, mais d'autres mesures sont aussi nécessaires (p. ex. un frein à l'endettement pour l'AVS).



Une nouvelle grève des femmes a eu lieu le 13 juin 2023. L'égalité entre les sexes requière-t-elle des mesures supplémentaires?

Non. L'égalité entre femmes et hommes est inscrite dans la loi sur l'égalité depuis son entrée en vigueur en 1996. Toutes les conditions nécessaires sont réunies pour que les deux sexes puissent s'épanouir librement. Nous n'avons pas besoin d'autres mesures telles que les quotas, qui aggravent les discriminations et divisent la société.

Oui. Il reste beaucoup à faire pour atteindre l'égalité de fait. Les femmes gagnent toujours 1000 francs de moins par mois, seulement parce qu'elles sont des femmes. S'occuper des enfants et prendre soin de ses proches âgés est encore trop souvent l'affaire des femmes uniquement, et elles sont toujours plus fréquemment victimes de violence à la maison ou de harcèlement à l'extérieur.

Oui. Des mesures sont encore nécessaires dans certains domaines, par exemple dans la prévoyance professionnelle. C'est pourquoi le PLR soutient les réformes adoptées par le Parlement dans ce sens, qui améliorent explicitement les rentes des femmes. L'imposition individuelle serait aussi un instrument important pour l'égalité. Une participation accrue des femmes au marché du travail permet également d'augmenter le nombre de celles qui occupent des postes à responsabilités.

En Suisse, près de 25 % de la population est étrangère. Faut-il réduire les obstacles à la naturalisation?

Non. La démocratie directe offre aux citoyens le pouvoir politique de trancher. Il est donc important que les nouveaux arrivants prennent leurs responsabilités et comprennent les conséquences à long terme de leurs futures décisions en se familiarisant avec notre système. Cela prend du temps et requiert qu'on s'y intéresse et qu'on s'y investisse.

Oui. Nous pensons qu'il est dans notre intérêt à tous que les personnes qui vivent en Suisse puissent déterminer avec nous l'avenir de notre pays. Pour cela, il faut qu'elles puissent avoir voix au chapitre et voter. Pour la naturalisation, nous avons besoin de critères identiques et purement formels au niveau fédéral, ainsi que de procédures rapides et peu coûteuses.

Non. Une étape importante a été franchie en 2018 avec la naturalisation facilitée des représentants de la troisième génération. On peut toujours discuter de certaines adaptations, mais pour le PLR, le processus de naturalisation fonctionne bien dans l'ensemble. Le principe qui veut qu'on obtienne le droit de cité à la fin du processus d'intégration, et non au début, reste valable.

La conciliation entre vie familiale et professionnelle est un sujet récurrent en politique: l'État devrait-il accroître son soutien financier pour la création de structures d'accueil extra-familial (crèches)?

Non. Les paysans, les employés et les indépendants parviennent depuis toujours à concilier travail et famille sans avoir besoin de structures d'accueil soutenues par l'État. Chacun doit gérer lui-même sa situation, sans déléguer la responsabilité de son projet de vie à l'État.

Oui. La conciliation entre vie professionnelle et familiale est la clé de l'égalité. Et l'accueil extra-familial des enfants est indispensable pour y parvenir. C'est pourquoi le PS, avec son initiative sur les crèches, demande que les familles aient accès, dans toute la Suisse, à des structures d'accueil extra-familial de bonne qualité à un prix abordable.

Oui, mais le PLR souhaite une variante moins chère que celle adoptée par le Conseil national en mars. Il faut que les cantons et les communes proposent suffisamment de structures d'accueil. Les déductions fiscales pour l'accueil extra-familial des enfants doivent inciter les entreprises à proposer de telles structures. Il faut compléter les crèches privées dans les cantons par des crèches majoritairement ou exclusivement publiques, afin que tout le monde ait droit aux mêmes possibilités.



Vert libéraux.

Oui. Le Centre continue de se battre pour plus d'égalité entre femmes et hommes. Lors de la révision de la prévoyance vieillesse et de la loi sur l'égalité, en particulier, nous avons relayé des questions centrales pour les femmes et défendu une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle. D'autres étapes doivent suivre.

Oui. Tant que certaines personnes touchent un salaire inférieur et seront plus exposées à la violence et aux discriminations en raison de leur sexe, Les Vert-e-s se battent pour l'égalité salariale, la conciliation entre vie familiale et professionnelle et la protection contre la violence et les discriminations.

Oui. Il faut en particulier introduire l'imposition individuelle et un congé parental de la même durée pour les parents lorsque tous deux travaillent (au lieu d'un congé de maternité et de paternité).

Non. Le Centre est contre le fait de modifier la loi révisée sur la nationalité, entrée en vigueur il y a seulement cinq ans. Pour devenir citoyen suisse, il faut remplir certaines conditions. L'acquisition de la citoyenneté est l'aboutissement d'une intégration réussie, pas son prérequis.

Oui, car notre démocratie sera plus forte si davantage de personnes concernées ont voix au chapitre. C'est pourquoi Les Vert-e-s soutiennent l'initiative pour la démocratie et pour un droit fondamental à la naturalisation, afin que tout le monde doive remplir les mêmes conditions équitables pour être naturalisé.

Oui. Nos exigences sont les suivantes: 1) Les personnes ayant suivi au moins cinq ans d'école obligatoire sont réputées intégrées et familiarisées avec les conditions de vie en Suisse. 2) Dépôt des demandes après sept ans au lieu de dix. 3) Baisse de la durée de séjour minimale d'un à trois ans dans la commune. 4) Plus de «show de présentation» devant l'assemblée communale.

Oui. Il est tout à fait judicieux d'envisager un nouvel investissement financier pour permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle. Cela contribuera aussi à garder les femmes dans le marché du travail et à répondre ainsi à la pénurie de personnel qualifié. La Confédération fournit déjà de l'aide, mais les cantons – qui sont compétents en la matière – doivent aussi prendre leurs responsabilités.

Oui. Puisqu'il est avéré que les femmes réduisent leur taux de travail après la naissance de leur premier enfant, nous avons besoin d'un nombre suffisant de places en crèche à un prix abordable, afin que les jeunes mères puissent rester dans la vie active et soutenir le marché du travail en temps de pénurie de main-d'œuvre.

Oui. On renforce ainsi la conciliation entre vie familiale et professionnelle. Les structures d'accueil comme les crèches permettent aux parents d'augmenter leur taux de travail, ce qui atténue la pénurie de main-d'œuvre et de personnel qualifié.



PLR
Les Libéraux-Radicaux

Plusieurs cantons ont refusé, en votation populaire, d'abaisser l'âge du droit de vote de 18 à 16 ans. Faut-il le faire au niveau fédéral?

Non. On n'est pas encore légalement majeur à 16 ans, et l'on n'a donc pas tous les droits et les obligations liés à la majorité. On n'est pas non plus encore intégré dans la vie active, raison pour laquelle une baisse de l'âge du droit de vote ne convient pas à notre système. Chaque décision dans les urnes a des conséquences dont on ne peut pas encore prendre la responsabilité à 16 ans.

Oui. La participation politique de chacun est essentielle. En Suisse, les personnes de moins de 18 ans n'ont pas le droit de vote, bien qu'elles soient celles qui seront le plus longtemps concernées par les décisions politiques prises aujourd'hui. C'est pourquoi il faut accorder le droit de vote et d'élection au niveau communal, cantonal et national aux jeunes dès 16 ans.

Non. Dans plusieurs cantons, le peuple ou le parlement ont rejeté la baisse de l'âge du droit de vote. Il serait antidémocratique de l'introduire au niveau fédéral et de l'imposer aux cantons. L'âge de la majorité doit déterminer l'âge du droit de vote. Il faudrait engager un débat de fond sur l'âge de la majorité au lieu d'admettre sans cesse de nouvelles exceptions.

Dans les villes et les régions touristiques, les logements abordables sont rares. Quelle est la mesure la plus importante pour lutter contre cela?

Le terrain constructible est très cher en Suisse, parce qu'il est rare. L'immigration excessive accroît encore la demande. Densifier la construction ne peut que partiellement résoudre le problème, car notre pays possède des règles rigides en matière de construction, des procédures d'autorisation compliquées et lentes et des réglementations énergétiques insensées, qui augmentent les coûts et retardent l'adoption d'autres solutions viables. La hausse des taux d'intérêt et la réglementation excessive du marché de la location réduisent l'attractivité des investissements dans la construction. La Suisse est responsable d'une grande partie du problème et nous pourrions changer beaucoup de choses et contribuer plus activement à sa solution.

Les propriétaires de biens immobiliers et les sociétés immobilières à la recherche de profits tirent avantage d'une demande croissante et exigent des loyers exagérés. Face à cette défaillance du marché, l'État doit jouer un rôle plus actif. Les terrains publics ne doivent pas être cédés au secteur privé, mais mis à disposition pour des logements adéquats à des prix abordables ainsi que pour des PME en droit de construire. Il faut stopper l'explosion des prix en contrôlant les loyers. Et, pour éviter la surchauffe du marché, il convient en outre de limiter l'accès des investisseurs, des groupes ou des fonds étrangers aux biens immobiliers suisses.

Plus de logements, moins de réglementations! La construction doit redevenir attrayante. Nouveaux bâtiments, rénovation de vieux logements avec surélévation et densification, transformation de bureaux et de locaux industriels devenus inutiles en logements: tout cela doit être simplifié et allégé.

Le 18 juin, de nouveaux essais d'e-voting ont eu lieu dans trois cantons. Faut-il accélérer le développement du vote électronique et le proposer en particulier à tous les Suisses de l'étranger?

Oui et non. Notre système est bien conçu et sûr; le vote électronique, en revanche, est vulnérable aux manipulations (cyberattaques!). Nous avons proposé que les documents de vote soient envoyés par e-mail aux Suisses de l'étranger, qui pourraient les renvoyer par la poste, mais nous n'avons hélas pas été suivis.

Oui. Nombre de Suisses de l'étranger ne peuvent pas exercer leurs droits constitutionnels, car les documents de vote arrivent souvent trop tard chez eux. Seul l'e-voting garantira que tous les membres de la «Cinquième Suisse» puissent voter.

Oui. De nombreux Suisses de l'étranger ne peuvent toujours pas exercer leur droit de vote et d'élection, car les documents arrivent trop tard chez eux, quand ils arrivent. Le vote électronique pourrait remédier à cette situation, mais en partie seulement, car les codes nécessaires devront toujours être envoyés par la poste.



Non. Les Jeunes du Centre soutiennent ce projet. Le Centre Suisse, quant à lui, est sceptique. Il faudrait dans ce cas abaisser la majorité à 16 ans, ce que nous ne souhaitons pas.

Oui. Les jeunes, qui possèdent une espérance de vie encore longue, doivent pouvoir participer aux décisions qui concernent leur avenir. Introduire le droit de vote à 16 ans est l'expression d'une démocratie moderne et progressiste. Une participation accrue rend la démocratie plus forte et mieux préparée face à l'avenir.

Oui. Les jeunes doivent pouvoir participer plus tôt aux décisions qui concernent leur avenir (p. ex. la prévoyance vieillesse, la politique liée à l'environnement, au climat et à l'énergie).

Pour répondre aux besoins en logements d'une population croissante, il faut harmoniser le développement de l'espace et du territoire à tous les niveaux de l'État. La mesure rapide que défend Le Centre est de restreindre les possibilités d'opposition pour les petits projets de construction. Le Centre s'est aussi battu pour une adaptation de la loi sur les résidences secondaires.

Il faut soutenir la construction de logements d'intérêt public: les coopératives immobilières respectent le principe du loyer fixé sur la base des coûts, sans rechercher de bénéfices. Leurs logements sont avantageux à long terme. Les coopératives créent en outre des formes d'habitat innovantes et peu gourmandes en espace, avec des lieux de vie communs, ou des lotissements intergénérationnels où les aînés, une fois que les enfants ont quitté le nid, s'installent dans des logements plus petits et mettent les plus grands à disposition des familles. Dans les régions touristiques, il faut mettre fin aux exceptions concernant la limitation de la construction de résidences secondaires et lutter contre les nouvelles exceptions.

Grâce à un ensemble de mesures, notre politique crée des logements de qualité, durables, de taille adaptée et à des prix équitables aux endroits adéquats. Une densification modérée est nécessaire pour répondre à la demande accrue en logements. Les règles relatives à la protection du bruit, trop rigides, créent des blocages et doivent être adaptées rapidement, surtout dans les grandes villes. Il existe à ce sujet un projet de loi fondé sur une intervention de notre part. De manière générale, nous avons besoin d'un aménagement du territoire, d'une planification directrice et de plans d'affectation efficaces à long terme pour atteindre une bonne qualité d'habitat, avec des trajets courts et des espaces de vie de qualité pour l'être humain et la nature.

Oui. L'e-voting est très important pour nos citoyens de l'étranger, car il leur facilite l'exercice de leurs droits politiques. Son développement est donc absolument prioritaire aux yeux du Centre.

Oui. Toutefois, pour des raisons de sécurité, il faut restreindre les essais pilotes exclusivement aux Suisses de l'étranger et aux personnes en situation de handicap, pour qui le vote électronique est réellement utile. Si tous les Suisses de l'étranger étaient soumis, administrativement parlant, à un canton, cela pourrait accélérer le développement de l'e-voting.

Oui, dès que la sécurité pourra être garantie.



D'autres mesures concrètes sont-elles nécessaires pour permettre aux Suisses de l'étranger d'exercer leurs droits politiques? Si oui, lesquelles?

Non. Contrairement à d'autres pays, la Suisse accorde à ses citoyens de l'étranger un droit étendu de participation aux élections et votations communales, cantonales et fédérales. En outre, un Suisse de l'étranger peut même se faire élire au Conseil national, au Conseil des États ou au Conseil fédéral, même si cela est assez peu probable.

Oui. Le Conseil fédéral et les cantons doivent s'employer à développer un canal de vote et d'élection fiable, digne de confiance et financièrement assuré, notamment pour la «Cinquième Suisse».

Oui. Il est urgent de mettre en place une e-ID étatique afin de pouvoir notamment envoyer les codes nécessaires à l'e-voting par voie électronique. En outre, une e-ID simplifierait différents services des autorités et des consulats.

Le droit de vote et d'élection accordé aux Suisses de l'étranger est illimité dans le temps. Faudrait-il le limiter à 30 ans, par exemple?

Non. Cela serait sans doute très difficile à mettre en œuvre. On peut également supposer qu'à partir de la troisième génération, les Suisses de l'étranger n'exercent plus guère leur droit de vote et d'élection, car leurs liens avec la Suisse se sont distendus. À moins qu'ils ne rentrent en Suisse.

Non. De plus en plus de Suisses effectuent des séjours plus ou moins longs à l'étranger au cours de leur vie. Nombreux sont ceux qui, tôt ou tard, reviennent s'établir en Suisse. Par conséquent, il est juste que la Constitution fédérale leur garantisse l'exercice de leurs droits politiques même pendant un séjour à l'étranger de plusieurs dizaines d'années.

Non. Le droit de vote et d'élection des Suisses est illimité dans le temps, en Suisse et à l'étranger. Les Suisses de l'étranger doivent s'inscrire dans un registre électoral. L'expérience montre que ceux qui n'ont plus de liens étroits avec la Suisse renoncent à exercer leur droit de vote et d'élection.

Les Suisses de l'étranger constituent un groupe d'électeurs toujours plus important. Pourquoi nos citoyens établis à l'étranger devraient-ils voter pour votre parti?

Tout comme l'UDC, dont elle émane, l'UDC International représente les valeurs traditionnelles de la Suisse et de ses citoyens: la liberté individuelle et sociale, la souveraineté, l'indépendance, la responsabilité individuelle et la neutralité. Ces valeurs, associées à une économie de marché sociale, ont fait de la Suisse l'un des pays les plus riches du monde. Il convient de limiter les interventions de l'État afin que les entreprises puissent rester innovantes et concurrentielles, et fournir des emplois intéressants. Seule une économie de marché axée sur le profit garantit le bon fonctionnement du système social.

Les citoyens suisses vivant à l'étranger devraient voter pour le PS, car leurs voix politiques font souvent pencher la balance, surtout dans les questions liées à la politique étrangère et à l'ouverture du pays. Ainsi, ils ont un rôle important à jouer dans la conception d'une Suisse ouverte et solidaire, aujourd'hui et à l'avenir. Le PS international renforce les liens des Suisses de l'étranger avec la Suisse et la politique. Il s'engage en faveur des droits politiques, des activités et des intérêts des citoyens suisses de l'étranger, par exemple en soutenant l'introduction du vote électronique à large échelle.

Avec sa section internationale, «PLR. Les Libéraux-Radicaux International», le PLR relaie depuis des décennies les préoccupations spécifiques des Suisses de l'étranger. Nous nous battons pour une Suisse moderne et ouverte sur le monde et encourageons la mobilité internationale. Les connexions internationales et le transfert de savoir-faire dans toutes les directions sont essentiels pour le développement de la Suisse.



Oui. Le Centre est favorable à des mesures concrètes pour permettre aux Suisses de l'étranger de participer à la vie politique et sociale de la Suisse. C'est pourquoi il présentera à nouveau des listes électorales internationales et des candidats suisses de l'étranger aux élections 2023.

Oui. Nous voulons simplifier le vote des Suisses de l'étranger. Le processus doit se faire via les ambassades et consulats afin de pouvoir se passer des échanges de courriers chronophages. Les Vert-e-s sont également favorables à un amendement de la Constitution pour que les Suisses de l'étranger soient désormais représentés au Parlement.

Oui. Dans la mesure du possible, il faut faciliter l'exercice du droit de vote et d'élection. Pour cela, il faut entre autres que les autorités informent bien plus activement encore les Suisses de l'étranger.

Non. Le Centre trouve qu'il n'est pas nécessaire de limiter le droit de vote et d'élection des citoyens suisses, ni en Suisse, ni à l'étranger.

Non. Les Vert-e-s veulent étendre les droits politiques, et non les restreindre. Cela concerne les Suisses de l'étranger, mais aussi les étrangers qui vivent en Suisse.

Non. Nous apprécions la participation politique de nos citoyens établis à l'étranger et nous nous employons à accroître leur participation aux élections et aux votations, comme nous l'avons montré notamment en fondant le PVL International.

Nous défendons leurs intérêts et leur juste représentation dans la société et la politique. Ainsi, nous nous battons pour une assurance-maladie garantie en dehors des pays de l'UE/AELE, pour l'introduction du vote électronique, pour l'accès simplifié au système bancaire suisse et pour des prestations AVS complètes, même pour les personnes domiciliées à l'étranger.

Les Vert-e-s promeuvent l'idée d'une Suisse ouverte sur le monde, engagée dans le progrès de la coopération internationale. Nous rejetons le démantèlement des représentations suisses à l'étranger. En tant que pays riche émettant beaucoup de CO₂, la Suisse doit prendre ses responsabilités dans la lutte contre le réchauffement climatique, car les conséquences se font ressentir dans le monde entier. Elle peut également s'investir davantage dans la coopération au développement afin de combattre la pauvreté. Dans la politique européenne, nous sommes le parti qui s'engage le plus activement pour améliorer les relations avec l'UE et préserver la libre circulation des personnes.

Nous répondons activement aux préoccupations des Suisses de l'étranger, qui sont nombreux à appeler de leurs vœux notamment une réglementation des relations avec l'UE. Pour nous, il est très important aussi que les Suisses de l'étranger puissent exercer leur droit de vote et d'élection aussi aisément que possible (e-voting sécurisé) et revenir s'établir en Suisse sans avoir à subir de désavantages (accès aux assurances sociales, reconnaissance des diplômes, etc.).

La course au Palais fédéral depuis l'étranger

MARC LETTAU

L'obstacle à franchir est colossal. Pourtant, cette fois encore, des candidats de la «Cinquième Suisse» brigueront un siège au Conseil national. L'une des difficultés étant que la «Cinquième Suisse» ne constitue pas une circonscription électorale à part: les Suisses établis à l'étranger votent dans le dernier canton où ils ont vécu. Idem pour se porter candidats: ils doivent le faire dans «leur» canton. Ceux qui, mus par quelque ambition politique, se présentent aux élections dépendent ainsi d'un parti cantonal qui leur accorde une place sur une liste électorale. L'ancien ambassadeur de Suisse à Berlin, Tim Guldimann, demeure à ce jour le seul Suisse de l'étranger à avoir réussi à se faire élire au Palais fédéral. C'était en 2015, sur la liste du PS zurichois.



Une quête stratégique ardue

Pour les partis politiques, il est parfois ardu de choisir la bonne stratégie: tantôt ils misent sur un très grand nombre de candidatures de l'étranger, comme l'ont fait par exemple le PS et l'UDC il y a quatre ans, tantôt ils se concentrent sur quelques noms. Ainsi, en 2019, le PS proposait pas moins de 30 candidats de la «Cinquième Suisse»; cette année, il mise sur une seule candidature, celle de Pascal Cuttat (Nairobi, Kenya).

À la clôture de la rédaction, les candidatures suivantes avaient été annoncées à la «Revue Suisse» pour le Conseil national:

UDC

GENÈVE: Grégory Leutert, Hongrie; Marc Van Oost, Luxembourg. LUCERNE: Inge Schütz, présidente de l'UDC International, Belpberg/Stockholm; Nicolas Szita, Londres. SCHAFFHOUSE: John McGough, Hongrie; Björn Stahel, Norvège.

PS

BERNE: Pascal Cuttat, Kenya, gestionnaire de crises internationales, liste PS et liste hommes Berne.

PLR

Aucun Suisse de l'étranger n'est candidat pour le PLR. Le parti propose cependant une liste de candidats qui entendent défendre les intérêts de la «Cinquième Suisse». Elle sera publiée prochainement sur le site web du PLR International, à la rubrique «Élections»: plr-international.com/elections

Le Centre

À la clôture de la rédaction, Le Centre n'avait encore communiqué aucun nom, mais il prévoit de présenter des listes de candidats de la «Cinquième Suisse» dans plusieurs cantons (SG, TG, TI).

Les Vert-e-s

Le parti est sur le point de vérifier des listes de Suisses de l'étranger dans plusieurs cantons, mais il n'a pas pu nous communiquer de noms avant la clôture de la rédaction.

Vert'libéraux

BÂLE-VILLE: Wanja Kaufmann, Suède; Thomas Willhelmi, Allemagne; Andrea Frey, Italie; Thomas Häni, Allemagne. GENÈVE: Franz Muheim, Grande-Bretagne; Antoine Belaieff, Canada; Bastien Debiève, Espagne, et Dominique Caillat, Allemagne. VALAIS: Valérie Biermann, Suisse/Canada.

Candidats dans les organes de l'OSE

Dans les organes dirigeants de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) et dans l'intergroupe parlementaire «Suisses de l'étranger», plusieurs candidats se présentent aussi à l'élection au Conseil national ou au Conseil des États. Filippo Lombardi, président de l'OSE, estime que ces candidatures sont importantes: «Tous ces candidats défendent de multiples façons les intérêts de la 'Cinquième Suisse', portent ses revendications au Parlement et veillent, dans leurs partis, à ce que le point de vue des Suisses de l'étranger soit intégré au travail politique.»

Comité de l'OSE

Carlo Sommaruga, conseiller aux États (GE, PS, sortant); Laurent Wehrli, conseiller national (PLR, VD, sortant); Franz Muheim, Grande-Bretagne, candidat au Conseil national (PVL, GE).

Intergroupe parlementaire

Membres dirigeants: Martina Bircher, conseillère nationale (UDC, AG, sortante); Elisabeth

Schneider-Schneiter, conseillère nationale (Le Centre, BL, sortante); Roland Fischer, conseiller national (PVL, LU, sortant); Nicolas Walder, conseiller national (Les Vert-e-s, GE, sortant).

Recommandations de la diaspora: l'exemple d'Israël

Les organisations faïtières régionales des Suisses de l'étranger peuvent émettre leurs propres recommandations de vote. Ainsi, lors d'une assemblée générale extraordinaire, la Swiss Community Israel (SCI) a par exemple adopté une liste comportant les noms suivants:

Conseil national

Sarah Wyss, membre du CSE (PS, BS, sortante); Eric Nussbaumer (PS, BL, sortant); Andri Silberschmidt (PLR, ZH, sortant); Claudia Friedl (PS, SG, sortante); Marianne Binder-Keller (Le Centre, AG, sortante); Sonja Rueff Frenkel (PLR, ZH); Fabian Molina (PS, ZH, sortant) et Laura Riget (PS, TI).

Conseil des États

Carlo Sommaruga (PS, GE, sortant); Daniel Jositsch (PS, ZH, sortant).

La SCI explique ses recommandations de vote par le fait que les candidats qu'elle soutient «se sont souciés concrètement des intérêts des Suisses de l'étranger».

Un service de courrier spécial

Les bulletins électoraux remplis arriveront-ils à temps en Suisse? Cette question, qui se pose fréquemment en dehors de l'UE, inquiète aussi les électeurs suisses en Israël. Ils ont décidé de prendre les choses en main. En raison de «l'importance des élections», la SCI mettra en place, note son représentant Erich Bloch, son propre service de courrier: un Suisse de l'étranger amènera les enveloppes de vote – fermées, bien entendu – à la poste principale de Zurich. Erich Bloch: «Le manque de fiabilité de la poste israélienne ne nous laisse pas le choix.»

La liste des candidats est mise à jour en permanence dans notre édition en ligne: revue.link/kandidaten